

Le Conseil de la Vie Sociale : Etre représentant des personnes accueillies, la fonction de délégué, siéger au CVS

Le CVS garantit les droits des usagers, en favorisant l'expression et la participation des personnes au fonctionnement de l'établissement/du service dans lequel elles sont accueillies. C'est un lieu d'information et d'échanges entre l'utilisateur et la direction.

La formation propose à toute personne en situation de handicap, accueillie et accompagnée en établissement social ou médico-social, pouvant être élue comme délégué représentant des usagers au CVS, d'apprendre à consulter les usagers, recueillir les besoins, prendre la parole, restituer les informations, etc...



DURÉE
2 jours (12 heures)

*
8 à 10 usagers et 2 à 3 professionnels maximum

*
FORFAIT INTRA
A partir de 2 800 € TTC

*
RÉFÉRENCE
INTRA 007

INTERVENANT

Formateur consultant,
expert en communication accessible

PROGRAMMATION

Formation dans vos locaux,
dates de réalisation à définir
(2 jours consécutifs)

DÉLAI D'ACCÈS À LA PRESTATION

Après acceptation du devis,
la programmation de l'action
de formation se fera avec le
commanditaire

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour adapter
les modalités de mise en œuvre :
referent.handicap@germenoy.asso.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à siéger dans un
Conseil de la Vie Sociale. Tout professionnel
« aidant » au CVS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

- Décrypter le Conseil de la Vie Sociale : son organisation, sa constitution, ses objectifs
- Décoder le rôle de représentant au CVS (missions, droits et devoirs)
- S'exprimer à l'oral et à l'écrit
- Recenser et synthétiser les idées
- Formuler pour l'ensemble, argumenter
- Mettre en forme l'information et la restituer
- Appréhender l'organisation de l'institution dans son environnement

CONTENU DE LA FORMATION (programme détaillé sur demande)

- Module 1 : Le cadre légal du Conseil de la Vie Sociale
- Module 2 : Le rôle de représentant élu des usagers
- Module 3 : La préparation d'une séance
- Module 4 : La tenue d'une assemblée
- Module 5 : Le retour sur la réunion du CVS

Programme standard pouvant être adapté aux besoins de votre structure.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

- Utilisation de la méthode expérientielle
- Pédagogie interactive entre les apprenants et le formateur pour une dynamique de groupe
- Communication en Facile A Lire et à Comprendre (FALC)
- Supports spécifiques et adaptés (vidéo et documents FALC)
- Fascicule individuel adapté remis à chaque participant (FALC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Recueil des connaissances et attentes au moyen d'un questionnaire individuel écrit
- Évaluation écrite des acquis réalisée au moyen d'un questionnaire individuel
- Questionnaire de satisfaction individuel écrit

VALIDATION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement à la demi-journée
- Attestation de fin de formation pour l'apprenant
- Certificat de réalisation pour le financeur